ANNEXE AU
JOURNAL OFFICIEL
DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LOIS ET DÉCRETS

D.I.L.A
CN=DILA - SIGNATURE-03,OU=000-2 13000918600011,O=DILA-,C=FR
75015 Paris
2016-05-25 16:18:24

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.journal-officiel.gouv.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Premier ministre
Direction de l'information légale et administrative

Standard 01.40.58.75.00
Annonces.....01.40.58.77.56
Accueil commercial.... 01.40.15.70.10

Associations

Associations syndicales de propriétaires

Fondations d'entreprise

Fonds de dotation

Annonce n° 34 - page 6

03 - Allier

ASSOCIATIONS

Créations

Déclaration à la sous-préfecture de Montluçon.
ASSOCIATION FRANÇAISE DES MALADES ET OPÉRÉS CARDIOVASCULAIRES DE L'ALLIER (AFDOC-03).
Objet : établir et entretenir des liens d'entraide, de solidarité et d'amitié entre tous les malades et opérés cardiovasculaires ainsi qu'à leurs familles ; assister ses membres auprès des organismes sociaux et du corps médical ; aider les malades cardiovasculaires et les opérés du coeur à une réinsertion sociale et/ou professionnelle ; représenter les usagers des services de santé dans les instances hospitalières et de santé publique ; organiser avec les professionnels de santé des actions d'information et de prévention dans le domaine de la santé ; permettre à chaque adhérent(e) de participer, dans la mesure de ses moyens, à l'écoute des patients, à leur éducation thérapeuthique, à l'accréditation des établissements de santé et à la recherche médicale ; faciliter l'accès à ses membres à diverses activités de prévention primaire ou secondaire auprès des clubs coeur et santé ou à défaut d'autres associations présentant les mêmes services en créant des collectifs associatifs.
Siège social : Maison des Associations Boris Vian, 27, rue des Faucheroux, 03100 Montluçon.
Date de la déclaration : 17 mai 2016.